

## Document d'objectifs

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec »



Comité de pilotage  
6 novembre 2008



Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - COPIL 6 nov 2008

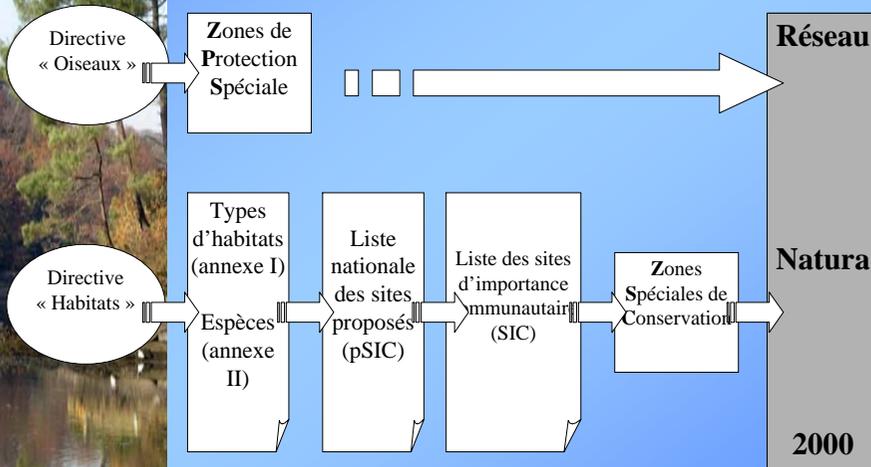
## Ordre du jour

1. Nouvelles procédures et réglementations applicables relatives à Natura 2000
2. Election du président du comité de pilotage
3. Présentation de l'état des lieux initial et des fiches actions du document d'objectifs
4. Zoom sur
  - Réglementation de la pêche au filet dans l'estuaire
  - Réglementation protégeant les habitats
  - Gestion des espèces envahissantes
  - Ouvrage du Loc'h à Guidel
  - Création d'une vélo-route voie verte sur la Pointe du Talud
5. Questions diverses



Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - COPIL 6 nov 2008

## Natura 2000 : un outil réglementaire européen



Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - COPIL 6 nov 2008

## Réseau de sites Natura 2000 en Bretagne





## Objectifs de Natura 2000

### Directive « Habitats-Faune-Flore »

Préserver la diversité biologique (faune, flore et milieux naturels) sur le territoire de l'Union Européenne

### Comment ?

Par le maintien ou la restauration, dans un état de conservation favorable, des **habitats** et des **espèces** les plus menacés listés dans les deux directives européennes



## Espèces d'intérêt communautaire ?

= espèces animales ou végétales menacées et/ou remarquables

### Lesquelles sur notre site ?

- Plantes : liparis de Loesel, spiranthe d'été, Oseille des rochers
- Mammifères : loutre d'Europe, chauves-souris,
- Poissons : saumons, lamproies
- Invertébrés : lucane cerf-volant
- Mollusques : escargot de Quimper
- Amphibien : triton crêté
- Oiseaux : martin-pêcheur...



## Habitat d'intérêt communautaire ?

= Espace comportant un support physique (eau, sol) caractérisé par les plantes et les animaux qui y vivent

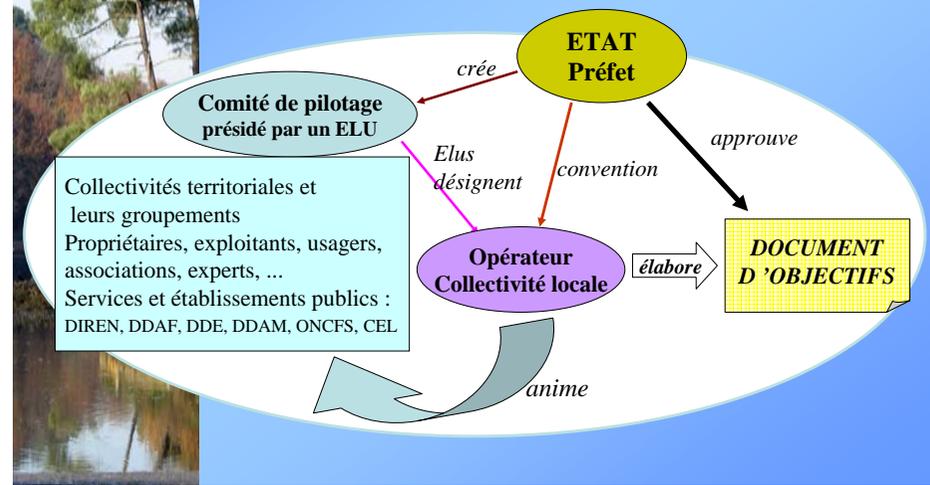
### Sur la Rivière Laïta ?

Prés-salés, rivières, estuaire, prairies, bois, forêts alluviales...

= habitats d'intérêt communautaire qui dépendent parfois des activités humaines



## Organisation / Acteurs / Procédure DOCOB / Comité de pilotage

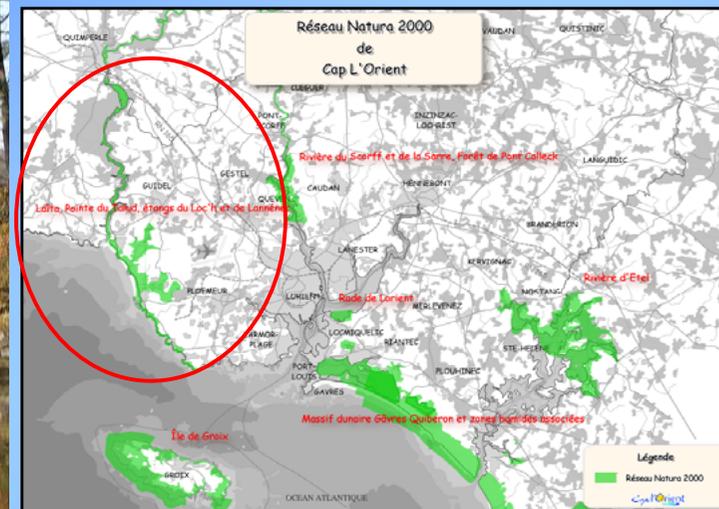


## Contenu du DOCOB

- Etat des lieux
- Objectifs de développement durable
- Fiches actions
- Cahier des charges Natura 2000
- Charte Natura 2000
- Méthodes de suivi et évaluation



## Localisation du site



## Historique du déroulement de la procédure

- **1999-2005** mise en place de la procédure sur le littoral de Guidel et Ploemeur → comité de pilotage, groupes de travail,
- **16 février 2006** : 1ère réunion COPIL **site complet avec la Laïta**, Cap l'Orient, opérateur local, Jean-Paul AUCHER, Président du COPIL pour l'ensemble du site,
- **2006-2008** : lancement d'études complémentaires,
- **déc. 2007- oct 2008** : groupes de travail pour la partie « Rivière Laïta »,  
 → Objectifs : présentation pour validation du document d'objectifs pour le site complet lors du comité de pilotage du 9 décembre 2008.



## Milieus naturels d'intérêt européen



24 septembre 2008

## Habitats terrestres du littoral de Guidel-Ploemeur cartographiés par les bureaux d'études Ouest Aménagement et Jean-Pierre Ferrand conseil environnement en 1999



## Milieus naturels d'intérêt européen



12 « habitats d'intérêt communautaire » (132 ha)

9 non prioritaires (105 ha)

3 prioritaires (27 ha)

Habitats d'intérêt communautaire prioritaires	
■	COR 16.32 Dunes fixées à végétation herbacée EUR15 2130*
■	COR 31.21 Landes hautes EUR15 4030*
■	COR 33.3 Végétation à succopse EUR15 7210*
■	COR16.22a18.71 Dunes fixées EUR15 2130** Végétation des falaises lit EUR15 1230
Habitats d'intérêt communautaire	
■	COR 15.32 et 33.11 Prairies subhalophiles EUR15 1410 et Roselière à plantaginaies
■	COR 15.32 Prairies subhalophiles EUR15 1410
■	COR 16.2111 Dunes incolores embryonnaires EUR15 2110
■	COR 16.2123 Dunes blanches EUR15 2120
■	COR 16.3 Dépenseuses humides subatlantiques EUR15 2190
■	COR 17.3 Végétation vivace des bords de plage de galets EUR15 1220
■	COR 18.21 Végétation des falaises littorales EUR15 1230
■	COR 22.3a22.4 Estuaires, canaux estuariens avec végétation EUR15 3130
■	COR 31.23 Landes sèches et subalpines EUR15 4030
■	COR 37.1.37.7 Mégaphorbiaies estropées EUR15 6430 p.p.
■	COR 37.312 Prairies humides oligohalophiles EUR15 6410

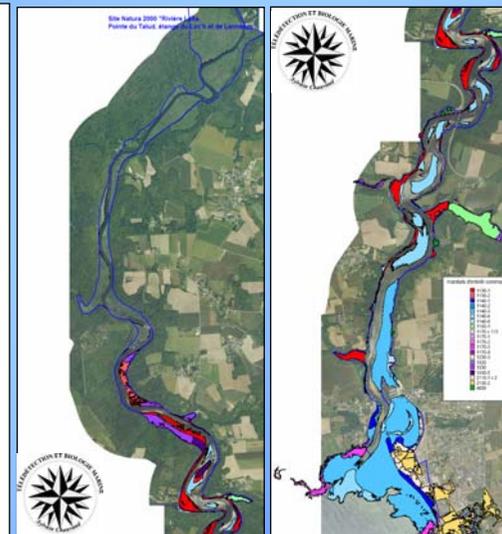
## Habitats estuariens de la Laïta cartographiés par le Bureau d'études TBM en 2005



## Habitats estuariens de la Laïta cartographiés par le Bureau d'études TBM en 2005

**Légende**

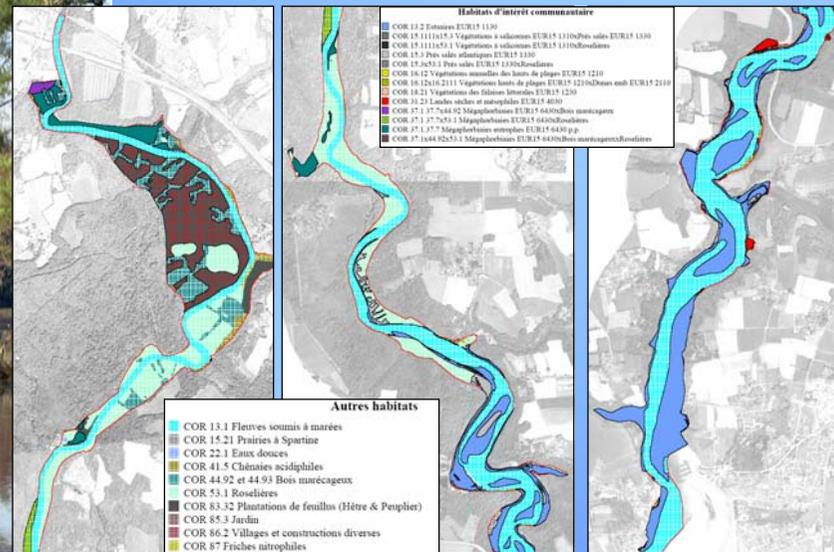
■	1130-1 Estuaire 1130
■	1130-2
■	1140-1 Replats boueux ou sableux exondés à marée basse
■	1140-2
■	1140-3 1140
■	1140-4
■	1140-6
■	1150-1 Lagune côtière 1150 *
■	1170 x 113
■	1170-1 Récifs 1170
■	1170-2
■	1170-3
■	1170-9 Végétation des falaises littorales 1230
■	1230-3
■	1320 Prés à spartine 1330
■	1330 Prés salés 1330
■	1330-5
■	2110-1 Dunes embryonnaire 2110
■	2130-2 Dunes fixées 2130
■	4030 Landes 4030



## Habitats terrestres de la Laïta cartographiés par le bureau d'études Biotope en 2007



## Habitats terrestres de la Laïta cartographiés par le bureau d'études Biotope en 2007



## Habitats d'intérêt communautaires de la vallée de la Laïta

### → 2 cartographies

- Habitats marins par le Bureau d'études TBM
- Habitats terrestres par le Bureau d'études Biotope

• 16 habitats génériques composés de 29 sous-types (=habitats déclinés)

### • 2 habitats prioritaires

- 23 habitats ont une superficie < 6 ha
- 4 habitats ont une superficie > 19 ha

→ Un habitat prioritaire : la forêt alluviale ?

Habitats d'intérêt communautaires présents sur la partie "Rivière Laïta" du site Natura 2000 "Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec"					
Cartographie par TBM			Cartographie par Biotope		
Nom générique	Code EUR 25	Surface (ha)	Nom générique	Code EUR 26	Surface (ha)
<b>Habitats estuariens</b>					
Slakke en mer à marée	1130-1	19,00			
Sable des hauts de plages à l'altère	1140-1	4,86			
Gaïlet et cailloux des hauts de plages à Orchestia	1140-2	0,09			
Estroin de sable fin	1140-3	64,61			
Sables dunaires	1140-4	27,36			
Sédiments hétérogènes envasés	1140-6	2,48			
Lagunes côtières	1150-1	7,43			
Roche supralittorale	1170-1	0,05			
Roche méditerranéenne en mode abrité	1170-2	0,98			
Roche méditerranéenne en mode exposé	1170-3	6,24			
Champs de blocs	1170-8	0,01	Estuaire	1130	52,00
<b>Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques</b>					
			Végétation des fissures des rochers eurafricains à nord atlantiques	1230-1	
Petouses péchaliennes sur falaises cristallines et marno calcaires	1230-3	1,62	Petouses péchaliennes sur falaises cristallines et marno calcaires	1230-3	< 1 Ha
<b>Végétation pionnière à Salicornia</b>					
			Salicorniales des bas niveaux (haute slakke atlantique)	1310-1	< 1 Ha
<b>Prés salés atlantiques</b>					
Prés à Sartina	1320	0,05			
Prés salés du bas schorre	1330-1	5,49	Prés salés du bas schorre	1330-1	
Prés salés du schorre moyen	1330-2	5,49	Prés salés du schorre moyen	1330-2	
Prés salés du haut schorre	1330-3	2,54	Prés salés du haut schorre	1330-3	
Prairies hautes des niveaux supérieurs atténués par la marée	1330-5	2,54	Prairies hautes des niveaux supérieurs atténués par la marée	1330-5	5,00
<b>Dunes</b>					
			Végétation annuelle des lasses de mer	1210	< 1 Ha
Dunes embryonnaires atlantiques	2110-1	1,17	Dunes mobiles embryonnaires	2110	< 1 Ha
Dunes mobiles à <i>Ammophila arenaria</i>	2120-1	5,14			
Dunes fixes des côtes atlantiques	2130-2	14,12			
<b>Landes et végétation siliceuses</b>					
Landes sèches européennes	4030	0,54	Landes atlantiques sub-sèches	4030-5	
			Landes atlantiques fraîches méridionales	4030-6	1,40
			Formation herbues à <i>Nardus</i> , riche en espèces, sur substrat siliceux des zones montagnardes	6230*	-
			Végétation siliceuse avec végétation pionnière du <i>Sedo-Scleranthus</i> ou du <i>Sedobol-Veronica</i> dillii	8230	
<b>Mégaphorbiaies</b>					
			Mégaphorbiaies mésohalophiles colonnelles	6430-1	
			Mégaphorbiaies oligohaliles	6430-5	37,70

## Habitats hors périmètre Natura 2000

### Habitats d'intérêt communautaire

Hétraies atlantiques acidophiles à sous-bois à Ilex et parfois Taxus, EUR25 9120

Hétraies-chênaies à Mélisse, if et houx, EUR25 9130

Lisières forestières plus ou moins nitrophiles et hygroclines, EUR25 6430 B

Rivières des étages planitaires à montagnard avec végétation du *Ranunculus fluitans* et du *Callitriche-Batrachion* EUR25 3260 ??

Végétation des falaises littorales au Pouldu EUR 1230

→ Ajustement du périmètre, étude complémentaire ?

## Evaluation de l'état de conservation des habitats européens sur Ploemeur



**Légende :**  
**Etat de conservation**

Green	Bon
Orange	Moyen
Red	Mauvais
Grey	Non évalué

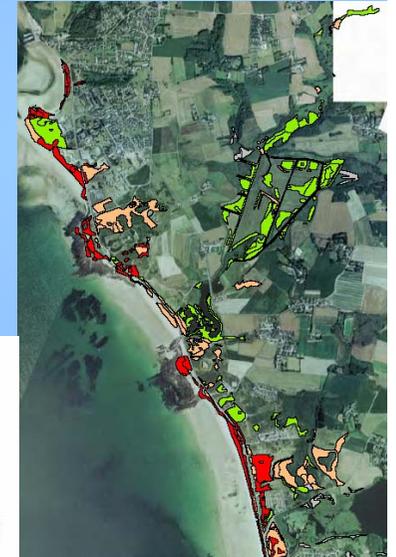


## Evaluation de l'état de conservation des habitats européens sur Guidel

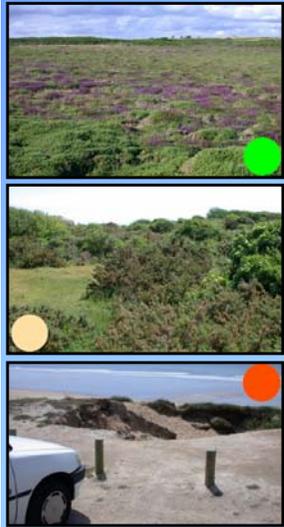


**Légende :**  
**Etat de conservation**

Green	Bon
Orange	Moyen
Red	Mauvais
Grey	Non évalué

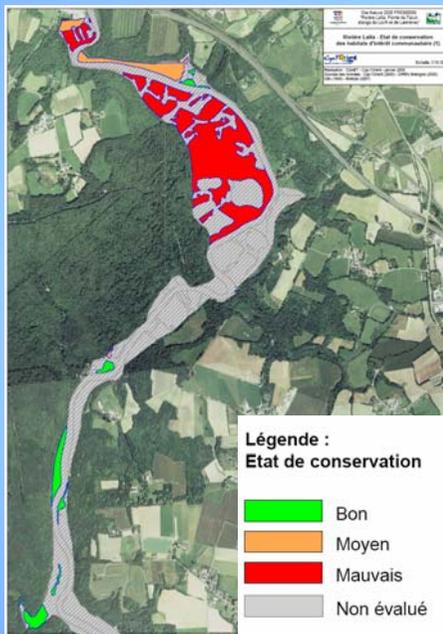


## État de conservation des habitats européens sur la Laïta

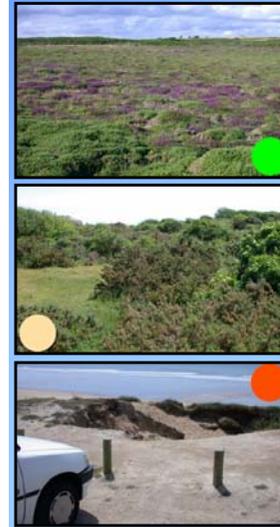


**Légende :**  
**Etat de conservation**

Green	Bon
Orange	Moyen
Red	Mauvais
Grey	Non évalué

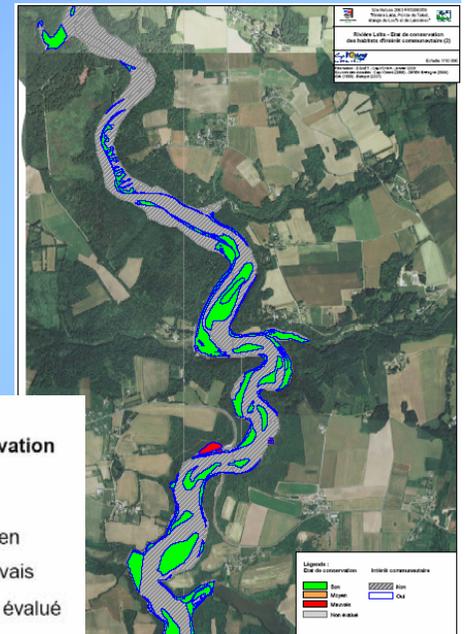


## État de conservation des habitats européens sur la Laïta

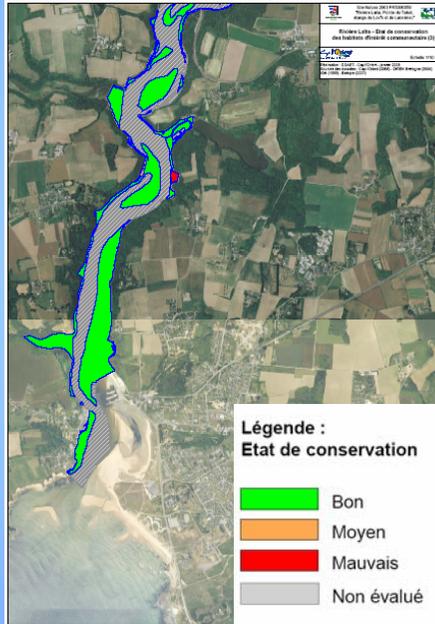
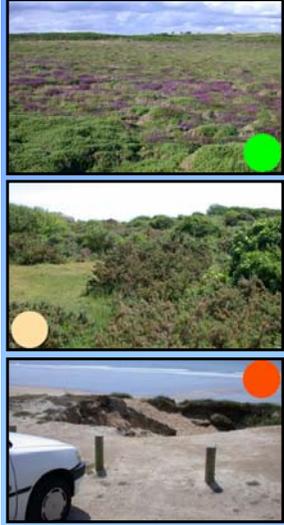


**Légende :**  
**Etat de conservation**

Green	Bon
Orange	Moyen
Red	Mauvais
Grey	Non évalué



## État de conservation des habitats européens sur la Laïta



## Espèces d'intérêt européen



24 septembre 2008

## Les espèces d'intérêt communautaire sur le littoral de Guidel-Ploemeur

3 espèces végétales  
2 espèces animales



Liparis de Loesel



Spiranthe d'été



Agrion de mercure



Oseille des rochers



Loutre d'Europe

## Les espèces d'intérêt communautaire sur la Laïta

8 espèces animales



Barbastelle

Ecaille chinée\*



Grand rhinolophe



Lucane Cerf-Volant

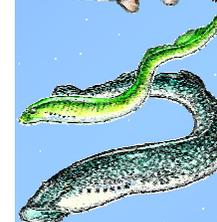


Escargot de Quimper



Saumon atlantique

Triton crêté



Lamproie de Planer

Loutre d'Europe



Lamproie marine

## Activités humaines



24 septembre 2008



## Objectifs opérationnels



24 septembre 2008



## Objectifs de Natura 2000

« Maintien ou rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et des populations d'espèces animales et végétales et de leurs habitats qui justifient la désignation du site Natura 2000 »

« Ces objectifs tiennent compte des activités économiques, sociales, culturelles et de défense qui s'exercent sur le site ainsi que des particularités locales. »



## Enjeux et objectifs généraux sur le site

### → Enjeux de maintien et restauration des habitats et des espèces d'intérêt communautaire

A : Réduction des facteurs défavorables aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire

B : restauration et maintien des habitats et habitats d'espèces d'intérêt communautaire

C : gestion raisonnées des activités sur le site

### → Enjeux d'efficacité de la mise en œuvre de Natura 2000

D : Information et sensibilisation du public et des acteurs du site

E : Mise en place des actions du DOCOB, des suivis du site et d'indicateurs de réussite des actions proposées



## Programmes existants

- Le SAGE Ellé-Isole-Laïta (Commission Locale de l'Eau)
- Le plan de gestion du site de Saint Maurice (Conservatoire du littoral et Commune de Clohars-Carnoët)
- Gestion du Grand et Petit Loc'h → Classement en réserve naturelle régionale
- Programme de réhabilitation du littoral de Guidel-Ploemeur
- Gestion des propriétés des ENS du Département du Morbihan et des terrains du Conservatoire du littoral → Commune, Cap l'Orient, ONF



## Fiche « Actions »

Enjeu de maintien et restauration des habitats et espèces d'intérêt communautaire

**: Réduction des facteurs défavorables aux habitats et espèces d'intérêt communautaire**

A1 Résorber les dépôts sauvages

A2 Maîtriser les espèces exogènes envahissantes

**: Restauration et maintien des habitats et habitats d'espèces d'intérêt communautaire dans un bon état de conservation**

B1 Restaurer les habitats d'intérêt communautaire dégradés par l'érosion et la surfréquentation

B2 Gérer les landes évoluant naturellement vers les fourrés

B3 Gérer les landes humides

B4 Gérer la végétation de haut de plage, la dune embryonnaire et la dune grise

B5 Gérer les dunes grises qui évoluent vers les fourrés

B6 Gérer les canaux eutrophes et la population d'Agriion de Mercure

B7 Gérer les dépressions humides intradunales anciennes carrières d'extraction de sable

B8 Gérer des prairies subhalophiles

B9 Gérer les mégaphorbiaies eutrophes

B10 Favoriser le maintien des populations de loutre d'Europe

B11 Améliorer la continuité des milieux naturels

B12 Gérer les mégaphorbiaies hydrophiles

B13 Conserver et améliorer la dynamique fluviale de la rivière Laïta

B14 Gérer les végétations siliceuses

B15 Créer, rétablir et entretenir des mares

## Fiche « Actions »

**: Gestion raisonnée des activités sur le site**

C1 Maîtriser la fréquentation et son impact sur les habitats d'intérêt communautaire sur la façade littorale

C2 Maintenir les caractéristiques hydriques des zones humides

C3 Adapter le périmètre Natura 2000 aux habitats naturels et aux habitats d'espèce d'intérêt communautaire

C4 Adapter les pratiques de pêche à la conservation des populations de saumons atlantique et des habitats marins

C5 Maîtriser les loisirs et leurs impacts sur les habitats et les espèces marines

Enjeu d'efficacité de la mise en œuvre de Natura 2000 sur le site

**: Information et sensibilisation du public et des acteurs du site**

D1 Communiquer sur la procédure Natura 2000

D2 Communiquer sur les espèces et milieux naturels

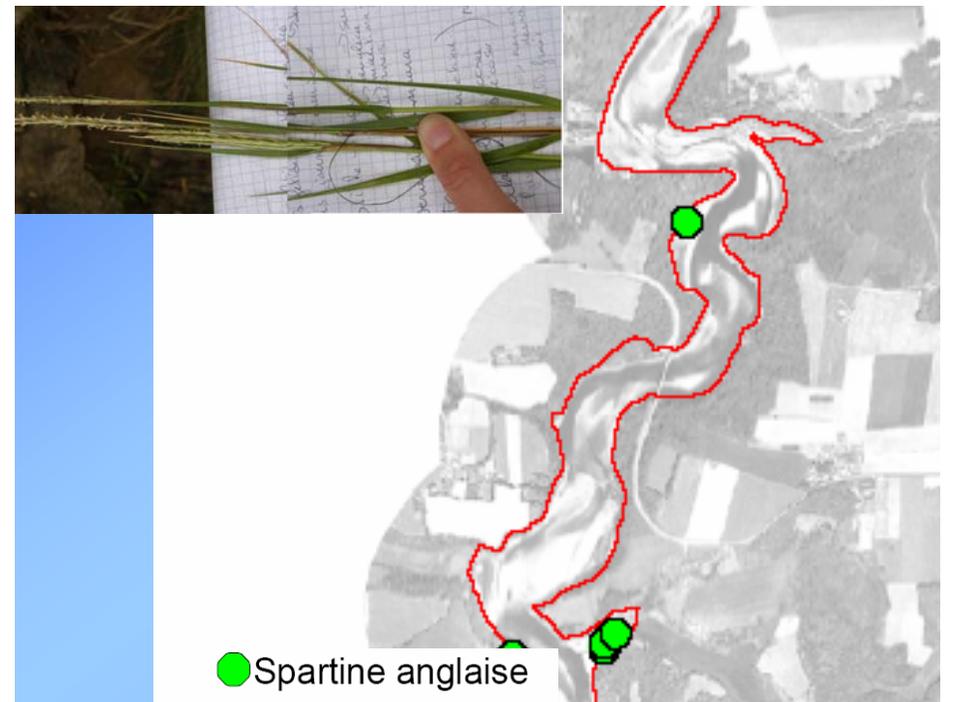
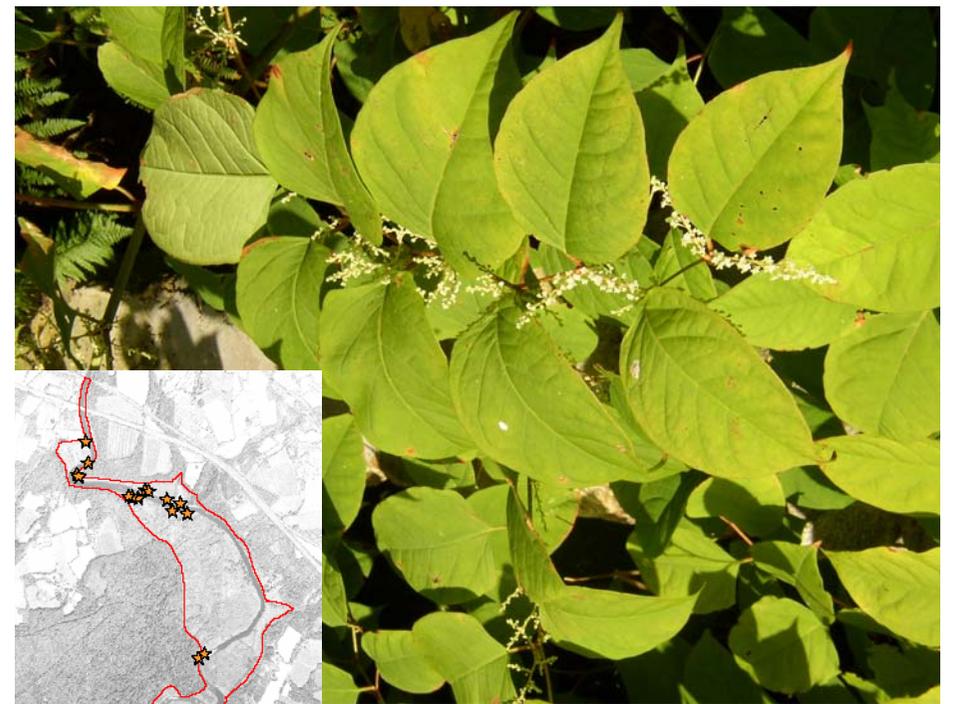
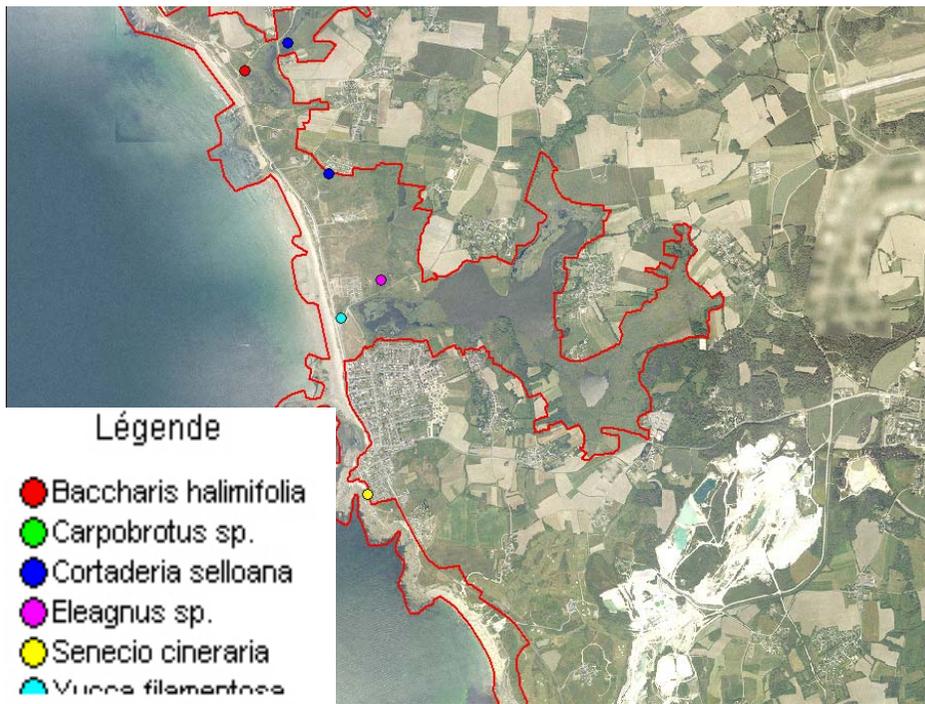
D3 Assister les différents aménageurs pour les études d'impact

**: Mise en place des actions du DOCOB, de suivis du site et d'indicateurs de réussite des actions proposées**

E1 Suivre et évaluer le patrimoine naturel et sa gestion

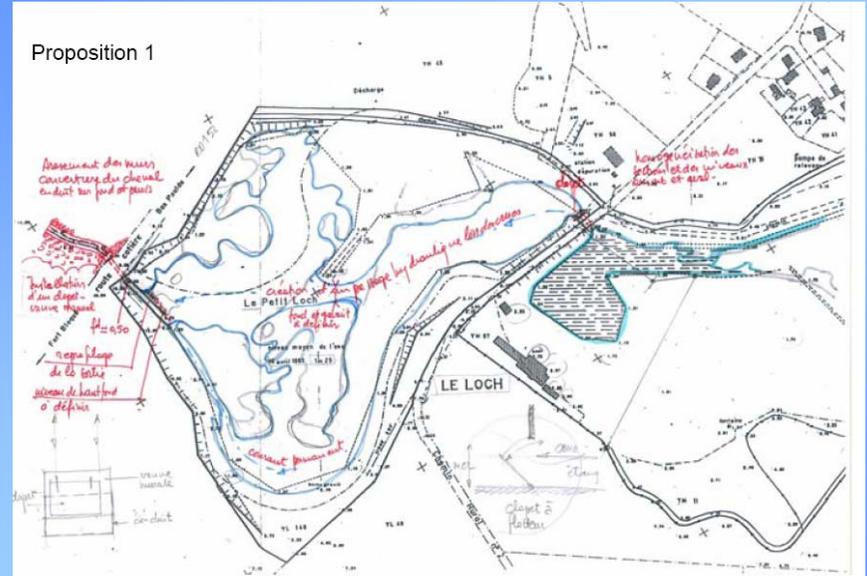
E2 Assurer et suivre la mise en œuvre du document d'objectifs



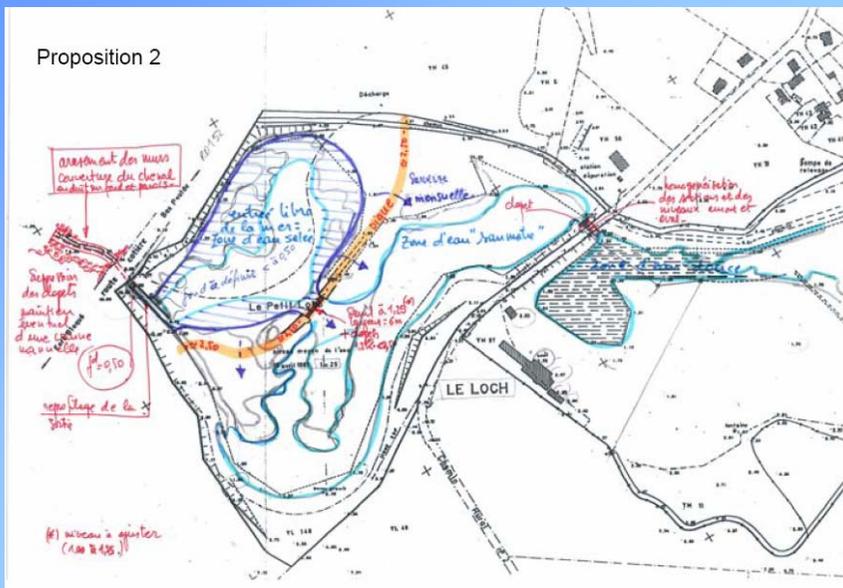




Proposition 1



Proposition 2



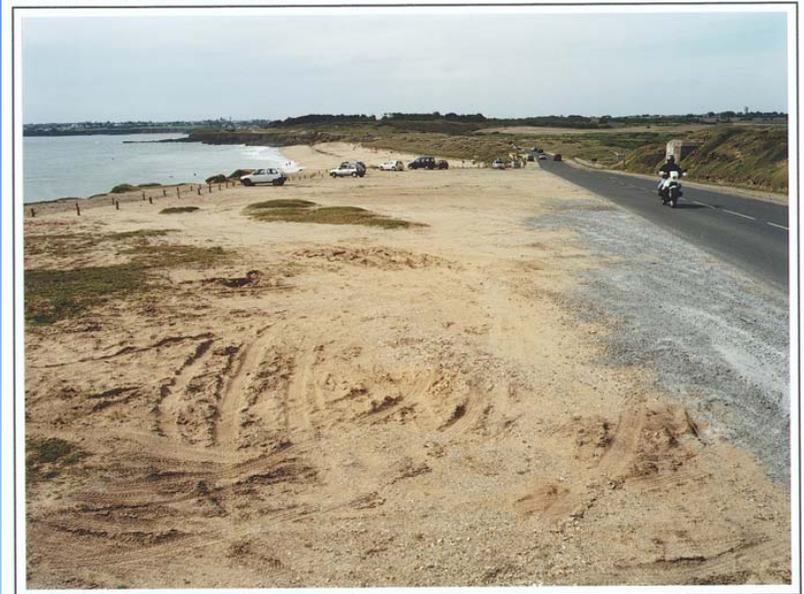
point de vue AÉRO. n°35 vue initiale

pointe du Loch

31/05/2002



Cap l'orient  
Département d'Agglomération du Pays de Loos  
Pointe du Loch 08 / 08 / 2007  
Photo: ISTIN



point de vue TER. n° 43, vue initiale  
pointe du Loch 16/05/2002  
Cap l'orient  
Département d'Agglomération du Pays de Loos  
Photo: Rapillard



point de vue TER. n° 43 - vue + 5 ans  
Pointe du Loch 11 / 05 / 2007  
Cap l'orient  
Département d'Agglomération du Pays de Loos  
Photo: ISTIN



point de vue TER. n° 41. vue initiale  
pointe du Loch 16/05/2002  
Cap l'orient  
Département d'Agglomération du Pays de Loos  
Photo: Rapillard



point de vue TER. n°41 - vue + 5 ans

Pointe du Loch

11 / 05 / 2007



Photo: ISTIN



point de vue TER. n° 40, vue initiale

plage de Fort Bloqué

16/05/2002



Photo: Rapillard



point de vue TER. n°40 - vue + 5 ans

Plage de Fort Bloqué

11 / 05 / 2007



Photo: ISTIN



point de vue TER. n° 11, vue initiale

pointe du Talud

16/05/2002



© PHOTO / CONCEPTION / REALISATION : MARE RAPILLARD 2002

Rapillard



point de vue TER. n°11 - vue + 5 ans

pointe du Talud

11 / 05 / 2007



Photo: ISTIN



point de vue TER. n° 16. vue initiale

pointe du Talud

16/05/2002



Photo: Rapillard



point de vue TER. n°16 - vue + 5 ans

pointe du Talud

11 / 05 / 2007



Photo: ISTIN



point de vue TER. n° 12, vue initiale

pointe du Talud

16/05/2002



Photo: Rapillard



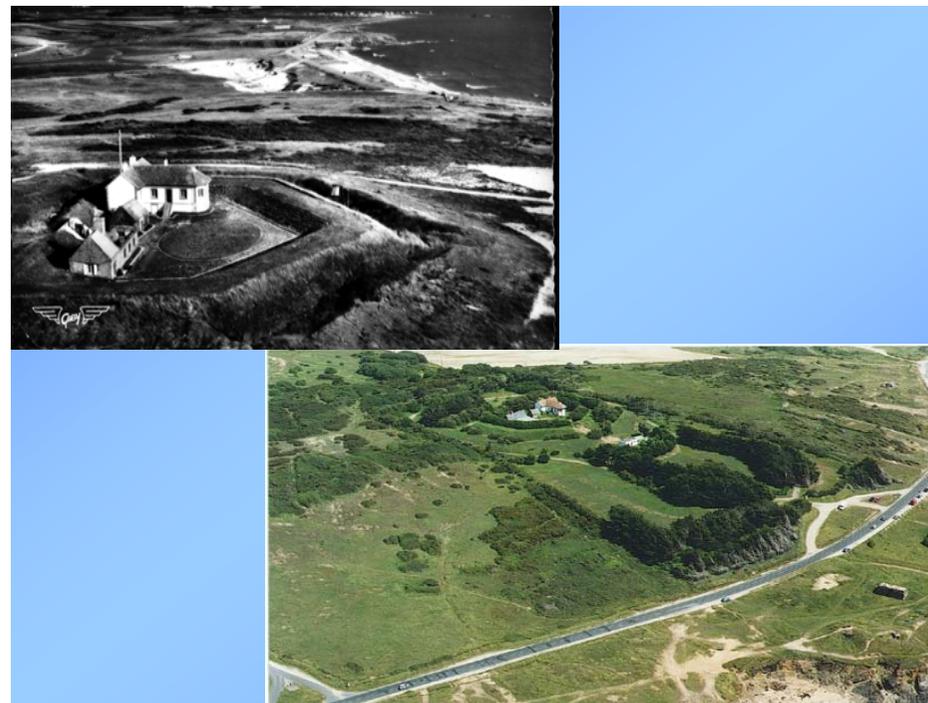
point de vue TFR n°12 - vue + 5 ans

pointe du Talud

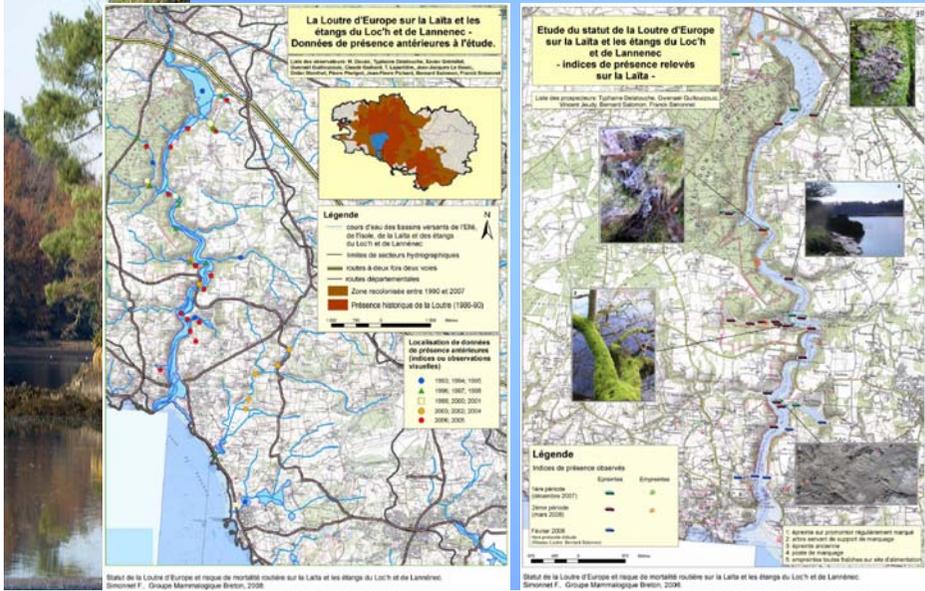
11 / 05 / 2007



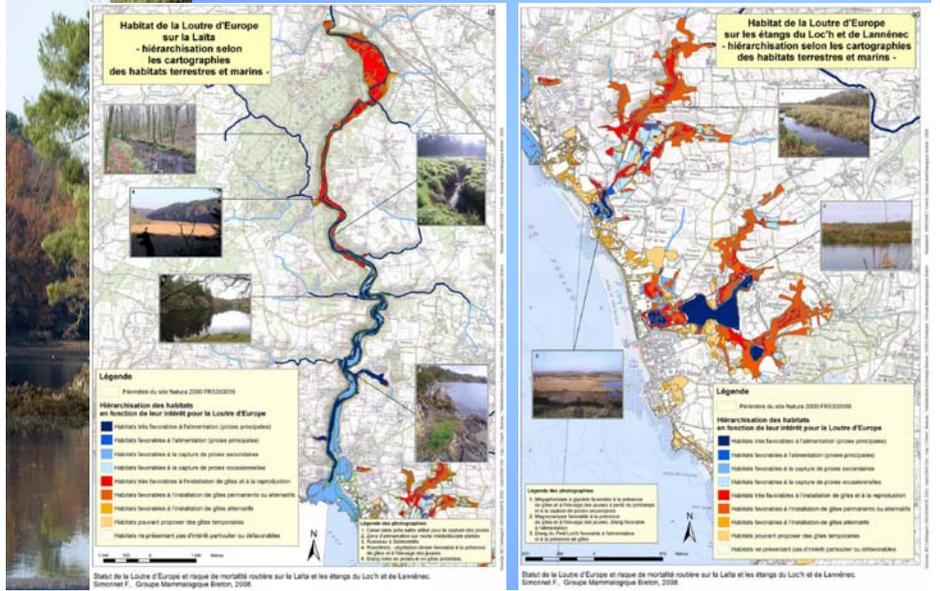
Photo: ISTIN



# La loutre d'Europe (Lutra lutra) 1355



# La loutre d'Europe (Lutra lutra) 1355

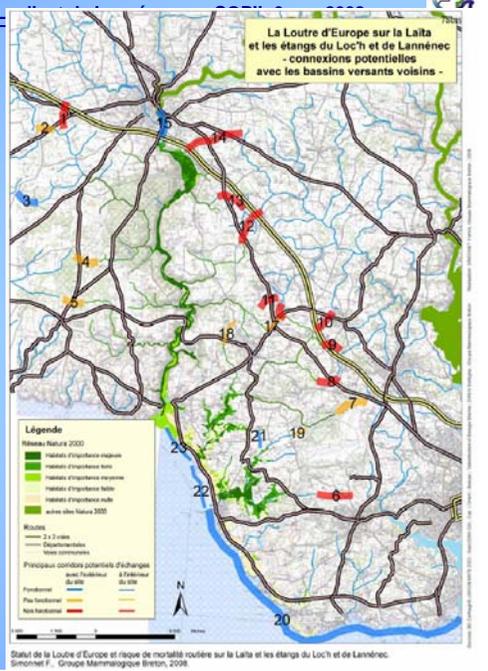


# La loutre d'Europe (Lutra lutra) 1355



# La loutre d'Europe (Lutra lutra) 1355

**Connexions potentielles avec bassins versants limitrophes**









Cap l'Orient  
Département d'Expérimentation de l'État de Loire  
Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - COPIL 6 nov 2008

COCOPAD

## Outils contractuels et réglementaires

Cap l'Orient  
Département d'Expérimentation de l'État de Loire  
Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - COPIL 6 nov 2008

COCOPAD

## Contrat Natura 2000

« Pour l'application du document d'objectifs, les titulaires de droits réels et personnels portant sur les terrains inclus dans le site peuvent conclure avec l'autorité administrative des contrats, dénommés "contrats Natura 2000". Les contrats Natura 2000 conclus par les exploitants agricoles peuvent prendre la forme de contrats portant sur des engagements agro-environnementaux.

Le contrat Natura 2000 comporte un **ensemble d'engagements** conformes aux orientations et aux mesures définies par le document d'objectifs, portant sur la conservation et, le cas échéant, le rétablissement des habitats naturels et des espèces qui ont justifié la création du site Natura 2000. [...] »

La durée d'un contrat Natura 2000 est de 5 ans

### Contenu :

- **Informations synthétiques** sur les enjeux de conservation du site
- **Recommandations** propres à sensibiliser l'adhérent non soumises aux contrôles.
- **Engagements contrôlables** garantissant le maintien des habitats et espèces d'intérêt communautaire dans un bon état de conservation → **cahiers des charges types** pour certaines mesures

Cap l'Orient  
Département d'Expérimentation de l'État de Loire  
Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - COPIL 6 nov 2008

COCOPAD

## Contrat Natura 2000

### Exemples d'engagement contrôlable :

- Pose de mobiliers bois pour la maîtrise de la fréquentation,
- Fauche ou girobroyage de landes, prés salés...
- Action de lutte contre les espèces invasives : arrachage, pose de bâche
- Arrachage de saule
- Aménagement de passage à faune sous les ouvrages routiers

## Charte Natura 2000

« art.414-12. I. – La charte Natura 2000 d'un site est constituée d'une **liste d'engagements** contribuant à la réalisation des objectifs de conservation ou de restauration des habitats naturels et des espèces définis dans le document d'objectifs. Les engagements contenus dans la charte portent sur des **pratiques de gestion des terrains inclus dans le site par les propriétaires et les exploitants, ou des pratiques sportives ou de loisirs respectueuses des habitats naturels et des espèces**. La charte Natura 2000 du site précise les territoires dans lesquels s'applique chacun de ces engagements. »

La **durée d'adhésion** à la charte est de **5 ans ou de 10 ans**.

### Contenu :

- **Informations synthétiques** sur les enjeux de conservation du site
- **Recommandations** propres à sensibiliser l'adhérent non soumises aux contrôles.
- **Engagements contrôlables** garantissant le maintien des habitats et espèces d'intérêt communautaire dans un bon état de conservation → bonnes pratiques, engagement « à faire » ou « à ne pas faire. »



## Charte Natura 2000

### Exemples de recommandation :

- Garantir la réversibilité et l'intégration paysagère de tout mobilier installé
- Informer l'opérateur Natura 2000 de toute dégradation des habitats d'intérêt communautaire d'origine humaine ou naturelle
- Limiter au maximum la circulation des véhicules lourds en cas de travaux de gestion sur les habitats, ou sur les sols fragiles, afin d'éviter le tassement du sol.
- Solliciter, pour toute assistance utile à la bonne application de la charte, l'opérateur Natura 2000, qui devra répondre à cette demande dans la mesure de ses moyens
- Signaler auprès de l'opérateur les travaux éventuels sur les parcelles engagées dans la charte
- Réaliser, avec l'aide de scientifiques, un inventaire des espèces et habitats d'intérêt communautaire présents sur sa propriété.
- Ne pas laisser les chiens errer en liberté.
- Rester sur les sentiers de randonnée.



## Charte Natura 2000

### Exemples d'engagements contrôlables :

- Ne pas autoriser et ne pas procéder à la plantation d'espèces végétales envahissantes dans et aux abords des habitats d'intérêt communautaire.

Point de contrôle : état des lieux avant signature de la charte, absence de nouvelles plantations d'espèces envahissantes

- Ne pas autoriser et ne pas réaliser sur les habitats d'intérêt communautaire d'apport de produits phytosanitaires, d'amendements, de fertilisants organiques ou minéraux. En cas de pâturage, les apports des animaux aux champs sont autorisés.

Points de Contrôle : absence de trace visuelle de dépérissement de la végétation ; absence de nouveau remblai ou autres dépôts imputables au signataire

...etc

### Contre partie :

- Exonération de la taxe sur le foncier non bâti



## Evaluation d'incidences

Le contenu de l'évaluation :

- Une description de l'opération avec carte
- Une analyse des effets

*S'il résulte des effets dommageables*

→ Mesures de nature à supprimer ou réduire les effets et leurs coûts

*S'il reste des effets dommageables*

→ Raisons de l'absence de solutions alternatives

→ Les mesures compensatoires



## Outils d'évaluation



24 septembre 2008

## Outils d'évaluation

### Trois objectifs distincts :

- Evaluer l'avancement de la mise en œuvre des actions du document d'objectifs → tableau de bord, SUDOCO
- Evaluer l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire → Suivis scientifiques
- Evaluer l'efficacité des actions mises en œuvre → Suivis scientifiques et photographiques



## Suivis scientifiques

### Objectifs :

- Suivre l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire (superficie, facteurs de dégradations...) et son évolution au cours de la mise en œuvre du DOCOB,
- Suivre l'état de conservation des populations d'espèces végétales d'intérêt communautaire,
- Suivre l'état de conservation des populations d'espèces animales d'intérêt communautaire,
- Evaluer l'efficacité des mesures de gestion mise en œuvre,
- Adapter les mesures de gestion proposées en fonction des résultats du suivi.

### Outils de suivi :

- Cartographie des habitats et évaluation de l'état de conservation,
- Etude sur la Loutre,
- Pêches électriques, suivis de frayères
- Suivis de stations d'espèces
- Suivis botaniques → transects, carrés permanents



## Comité de pilotage de validation du Document d'Objectifs



9 décembre à 10H30 Lieu à définir

**Merci de votre attention**



**Comité de pilotage  
6 novembre 2008**